Brutalités germaniques

Rapport officiel belge

Extrait du "Daily Mail"

La commission belge d'enquête sur la violation des règles et lois internationales et des lois et coutumes de guerre produisit avant hier son septième rapport. Ce rapport, signé par M. Cooreman, Ministre d'Etat et Président de la Commission, le Comte Goblet d'Alviella, Ministre d'Etat, Vice-président du Sénat, le Chevalier Ernest de Brunswyck, Secrétaire en chef du Ministre de la Justice, et M. Orts, Conseiller de la Légation de sa Majesté le Roi des Belges, fait part de ce qui suit:

1° L'emploi de balles explosives et expansives;
2° Maltraitement de prisonniers et blessés;
3° Maltraitement des installations d'hôpitaux et emploi abusif de la Croix Rouge;
4° Maltraitement de la population civile;
5° Bombardement de places ouvertes.

Dans son second rapport la Commission d'Enquête rapporte que des balles explosives ont été abandonnées par les troupes allemandes sur le champ de bataille de Werchter, et que des rapports médicaux établissent que des soldats belges ont été blessés par des balles de ce genre. L'armée allemande opérant en Belgique a continué d'employer ces balles défendues. La Commission d'Enquête reproduit plusieurs documents qui prouvent ce fait.

Ces documents consistent en déclarations de membres médicaux qui ont examiné les blessures des soldats et en rapports d'officiers renseignant que des balles "Dum-Dum" ont été trouvées sur les positions abandonnées par l'ennemi et que des cartouches à balles "Dum-dum" ont été saisies sur la personne d'un soldat Hanovrien.

Maltraitement de blessés

La Commission, dans des rapports précédents, a déjà cité le cas de deux soldats belges qui furent enfermés dans une maison en feu entre Impde et Wolverthem, et de 26 blessés belges prisonniers qui furent fusillés à Aerschot le 18 août. Les incidents de ce genre sont fréquents.

Le Quartier-maître Baudouin Van de Kerckoven, 3e rég. des lanciers, déclare qu'après avoir été blessé par deux balles allemandes au combat de Orsmael (août 10) les allemands le maltraitèrent malgré ses supplications. L'un deux lui enleva son fusil des mains, le fit tourner au-dessus de sa tête et lui en infligea un coup violant dans les cotes. Un second allemand voyant qu'il vivait à peine, tira sur lui à une distance de 6 pieds seulement. Heureusement la balle ne produisit qu'une blessure sans gravité à l'abdomen. Un carabinier-cycliste tombé aux mains des Allemands au même combat fut trouvé pendu dans une braie. Nous avons plusieurs témoins de ce fait, parmi lesquels le prêtre du village qui se chargea de l'enterrement.

Le 16 août, des soldats français blessés à la bataille de Dinant, furent trouvés le crâne défoncé à coups de crosses.

Le 23 août, à Namur, des soldats allemands transportèrent leurs

blessés hors de l'hôpital privé de Dr Bribosia, mais ils tuèrent 2 belges et 2 français blessés qui avaient été abrités là. Puis ils incendièrent l'hôpital. Le 25 août à Hofstaede, près de Malines, un carabinier belge légèrement blessé fut achevé à coups de crosses qui lui défoncèrent le crâne; Vingt-deux soldats du même corps furent trouvés morts dans un bois situé à droite de la route de Malines à Terneuzen, près de Baarbeck. Dix-huit d'entre eux avaient été tués à coups de bayonnettes dans la figure; ils avaient des blessures produites par des balles, mais elles n'étaient pas dangereuses et à peine suffisantes pour les empêcher de fuir; les quatre belges restant qui avaient été frappés à mort par les balles ne portaient aucune blessure à la bayonnette.

Le 25 août, au combat dans les environs de Sempst, le soldat Lootens du 24e de ligne, qui avait reçu l'ordre d'aider l'ambulance au transport des blessés, trouva le corps de deux soldats belges liés à un arbre. Ces soldats avaient leur équipement défait; leur tunique était ouverte et il était clair qu'ils avaient été frappés au ventre à coups de bayonnettes; leurs entrailles pendaient hors des blessures.

Des blessés et des prisonniers envoyés en Allemagne ont été souvent privés de nourriture et des besoins les plus élémentaires pendant le voyage. Les prisonniers anglais ont été spécialement l'objet de mauvais traitements. Le 18 septembre un train de plusieurs wagons remplis de prisonniers anglais traversa la gare de l'Est. Les Allemands défendirent aux ambulanciers de leur donner de la nourriture. Un autre train contenait des Français et des Anglais prisonniers. L'ambulance put aider les Français, mais il lui fut défendu d'aider les Anglais. Des témoins déclarent que ce genre d'incident se répète souvent.

Mépris de la Croix-Rouge

Plusieurs dépositions ont été faites concernant l'attaque de trains d'ambulance par les Allemands, de même que l'arrestation de membres du service médical (qui ont souvent été envoyés en Allemagne), l'abus du drapeau blanc et des emblèmes de la Croix-Rouge, toutes violations des coutumes de la guerre.

A Aerschot, le 19 août, des aumôniers portant les insignes de la Croix-Rouge, furent tués à coups de fusil pendant qu'ils ramassaient les blessés malgré les emblèmes qu'ils agitaient. L'un d'eux fut brutalement traité pendant tout un jour à l'hôpital pendant qu'il attendait l'arrivée de blessés. A Lovenjoul, le 19 août, les Allemands jetèrent au loin les insignes de la Croix-Rouge de deux ambulanciers. Ceux-ci furent arrêtés et battus. Enfin ils furent relâchés et pendant qu'ils transportaient un blessé ils durent se laisser tomber sept fois parce que les Allemands avaient tourné le feu d'une mitrailleuse vers eux. L'un d'eux reçut une balle dans la cuisse.

Une colonne d'ambulance belge, commandée par le sergent major Petit, fut attaquée le 23 août pendant qu'elle quittait le village de Bioul, près de Namur. Une fusillade violente fut dirigée contre elle. Le sergent major Petit fut blessé ainsi que son assistant M. Snouck. Le personnel de l'ambulance fut décimé; d'une colonne de 500 hommes 100 seulement réussirent à s'échapper.

Sur la route de Werchter à Haecht,le 20 août,une automobile de la Croix-Rouge contenant trois blessés fut attaquée par les Allemands.De nombreux coups de fusil furent tirés;une balle traversa la voiture et perça les jambes de deux des blessés.Les hôpitaux de Heyst-op-den-Berg et de Malines ne furent pas respectés par les Allemands lors du bombardement de ces places,et pourtant le drapeau de la Croix-Rouge était hissé en évidence sur les deux édifices.En entrant à Namur,le 19 août,les allemands criblèrent l'hôpital de balles.

L'inspecteur médical général de l'armée rapporte dans sa lettre du 22 septembre à la Commission,qu'à Liége l'ennemi retint plusieurs membres du corps médical,quoiqu'ils n'étaient pas employés; plusieurs autres furent envoyés en Allemagne.D'autres membres ont été retenus à Namur.Le "Ober-Arzt" déclara qu'il était de l'intérêt des Allemands d'empêcher notre personnel médical de rejoindre l'armée à Anvers et de priver celle-ci de secours sanitaires,"les épidémies et les maladies étant pour eux un atout favorable".

Des témoins attestent que les Allemands qui ont marché à l'assaut de Schiplaeken,près de Hofstaede,étaient précédés d'un drapeau blanc;que,le 4 septembre,sur la route de Lierre à Aerschot, les soldats allemands firent usage du drapeau blanc et tendirent ainsi un piège à un officuer belge en reconnaissance sur une automitrailleuse;que,le 25 août,à Hauthem et Eppeghem,et le 17 septembre à Meysse,les Allemands hissèrent le drapeau de la Croix-Rouge sur des maisons occupées par leurs troupes,et une barraque où ils avaient rassemblé leur artillerie.

Mauvais traitements de Civils

Les dépositions faites par des civils et des militaires, prouvant que les Allemands les avaient forcés à servir de guides ou à exécuter des travaux militaires,sont très nombreuses.C'est ainsi qu'ils forcèrent également des soldats belges et une partie de civils à marcher au front de leurs troupes.Ci-après quelques cas:

Les soldats Goffin,Heyvaerts et Hertleer déclarent que,ayant été faits prisonniers le 6 août avec d'autres hommes de leur compagnie,ils furent amenés par les Allemands,les mains liées derrière le dos.A Saive ils entrèrent en contact avec une compagnie belge du 19e de ligne.Les Allemands les placèrent sur leur front et,à un certain moment,leur ordonnèrent de crier:"Belges,ne tirez pas,vous tirez sur des Belges!"Deux des prisonniers tombèrent, frappés par les balles de leurs camarades.

Le mardi 18 août,Joseph Hymen de Schaeffen et deux habitants de Meldert furent forcés d'aller au front des troupes allemandes à travers la ville de Diest et puis de la guider jusqu'à Montaigu. A Namur les Allemands forcèrent les habitants du village de Wariscul à creuser des tranchées près du cimetière exposé au feu des forts, tandis qu'à Bierwart les habitants furent forcés de dresser des ouvrages de défense le long de la route.

Le 25 août les Allemands contraignirent environ 200 personnes du village de Hofstade,hommes,femmes et enfants de marcher à leur front.Arrivés au haut de la route de Tervueren ils rencontrèrent des troupes belges à une distance de 150 mètres ou 200 mètres.Les Allemands se placèrent à côté des prisonniers pour tirer.Les Belges

ouvrirent un feu de flanc seulement pour éviter de toucher les leurs.Le 29 août à Hérent,les Allemands forcèrent 500 femmes et enfants précédés des prêtres de Wygmael et Wesemael à marcher au front de leurs forces.Plusieurs habitants de Louvain furent amenés au loin en marche forcée pendant plusieurs jours ou obligés de creuser des tranchées.Le 12 septembre,à Erpe,une colonne allemande de 200 ou 300 hommes fut attaquée par une auto-mitrailleuse.Les Allemands saisirent 20 ou 25 hommes et jeunes gens dans les maisons du village,parmi lesquels un gamin de 13 ans et les placèrent en travers de la route.Deux jeunes gens furent blessés à la cuisse par des balles.Les occupants de l'auto voyant que des civils avaient été placés sur le front,cessèrent le feu.Un témoin ajoute qu'à un moment donné il entendit donner l'ordre de fusiller tous les prisonniers si les Belges continuaient à tirer.

Bombardement de villes ouvertes

Les articles 25,26 et 27 des Règlements concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre,relatifs aux bombardements, n'ont pas été respectés.Plusieurs places ouvertes et non défendues ont été bombardées.

La Commission a déjà rapporté le bombardement de Bourg-Léopold et Heyst-op-den-Berg,villages ouverts et non défendus.Les villes de Malines,Alost et Termonde ont été également bombardées alors qu'aucune force armée ne les défendait.Des édifices religieux,artistiques ou destinés aux sciences ou à la charité;des monuments historiques et des hôpitaux n'ont pas été épargnés.Les cathédrales de Malines et de Termonde,en particulier,furent délibérément visées. Les Halles d'Ypres,monument artistique incomparable,furent démolies.

Des projectiles ont été lancés de ballons ou d'aéroplanes, malgré les prescriptions des Conventions Internationales.Deux bombes furent lancées sur Anvers d'un Zeppelin dans des circonstances qui constituent une violation des lois de guerre.

Dans la nuit du 1r au 2 septembre un dirigeable allemand lança plusieurs projectiles sur les communes de Semmerzacke et Vasselaere, villages non défendus.Le matin du 4 septembre une bombe fut jetée sur Eecloo,ville ouverte et non défendue.Le 5 septembre deux bombes furent lancées d'un aéroplane allemand sur Gand,ville ouverte et non défendue.Le 25 septembre un Zeppelin vola au dessus d'Ostende et laissa tomber 4 bombes sur cette ville ouverte et non défendue. Pendant la nuit du 26 au 27 septembre un Zeppelin jeta 4 bombes sur Deynze,place ouverte et non défendue.Trois d'entre elles atteignirent le Couvent des Soeurs de St-Vincent de Paul dans la rue du Moulin,occupé par des malades,orphelins et réfugiés au nombre de 200 environ.La panique provoquée est indescriptible. Le 29 septembre à environ 1 heure,trois bombes furent jetées sur Dottignies et deux sur Thielt,places ouvertes et non défendues.

En vente 0.20 fr.